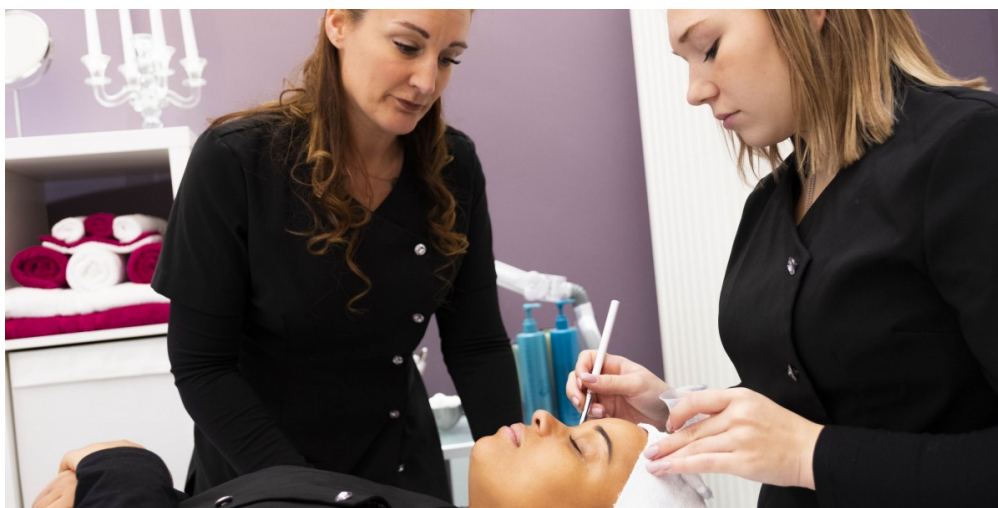


## Esthéticien | Esthéticienne (adulte)



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

En tant qu'esthéticien(ne), vous travaillez dans un institut de beauté, seul(e) ou en équipe. Vous réalisez des soins destinés à entretenir et sublimer le visage et le corps : épilations, gommages, soins du visage et du corps, manucures, maquillage...

Vous apporterez soins et conseils à chaque client(e), selon son type de peau et ses préférences, afin de mettre en valeur son apparence.

Ce métier allie sens du contact, créativité et maîtrise technique. Dans une atmosphère chaleureuse, vous accueillez et accompagnez les client(e)s avec délicatesse et professionnalisme pour leur offrir un moment de bien-être. Vous travaillez dans des conditions d'hygiène parfaites.

Métier de mode en constante évolution, il nécessite de se tenir au courant des nouvelles tendances et techniques.

## Débouchés

Au bout de votre formation de 3 ans, vous pourrez ouvrir votre propre institut de beauté ou travailler comme ouvrier(e) dans un institut de beauté.

Le secteur des soins esthétiques recherche des professionnel(le)s diplômé(e)s ; vous n'aurez donc pas de difficultés à trouver un emploi après votre formation.

## Un métier pour moi ?

Ce métier a des chances de vous convenir si :

- Vous appréciez le fait de rencontrer des gens et d'échanger avec eux
- Vous aimez l'univers de la beauté et vous vous tenez au courant des nouvelles tendances
- Vous avez le sens de la précision et du détail, tout en ayant l'esprit créatif.

- Vous êtes à l'aise avec l'idée de voir des personnes dénudées (épilations, massages)

## Nos locaux



## Détails sur la formation:

### Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1<sup>ère</sup> année : mercredi ou jeudi (9h30 à 17h00)
- 2<sup>ème</sup> année : lundi (9h30 à 17h00)
- 3<sup>ème</sup> année : lundi

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> années.

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

## Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8

à 12 heures par semaine).

## Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Gestionnaire d'un institut de beauté" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

### DETAILS SUR LA FORMATION

#### Métier qui recrute

Diplôme chef d'entreprise gestionnaire d'un institut de beauté et certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Matériel à acquérir pour suivre la formation:** +/- 250€ prix indicatif neuf

**Durée:** 3 ans

**Stage:** Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
  - 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
  - Certificat d'apprentissage en esthétique
  - 4 titres de la validation des compétences
  - CESS technique de qualification par le jury central
  - Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)
- Avant de vous inscrire, vous devrez suivre une séance d'info en vidéo.